Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215601766-20260305-DC2026030431-DE

COMMUNE DE PLUNERET
7, place Vincent Jollivet
56400 PLUNERET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 4 mars, à 19h00, le conseil municipal de la Commune de PLUNERET convoqué par voie dématérialisée en date du 26 février s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Franck VALLEIN, Maire.

Délibération n° 20260304/31 :
Eco pâturage – convention d'occupation précaire
Rapporteur : Nicolas LE GROS

Etaient présents : Franck VALLEIN, François POMMOIS, Philippe GOURAUD, Nicolas LE GROS, Karl HURTAUD, Madeleine TOSTEN, Audrey MINAMBRES, Marie-Claude SUGIC, Jean-Pierre LAURENT, Thierry PADELLEC, Hervé GUILLOUZIC, Rémy GUILLOUZIC, Stéphane LE MENAJOUR, Laurent HARNOIS, Anthony CARO.
Absents représentés : Jean-Yves COZIC a donné pouvoir à Thierry PADELLEC, Loïc HAREL a donné pouvoir à Philippe GOURAUD
Absents excusés : Anne LE CORVEC, Yves LOIN, Alix DE LEPINAU, Audrey CAMUS, Stéphanie HUYSSCHAERT, Sabrina JULO.
Nombre de conseillers en exercice : 23 - Présents : 15 - Pouvoirs : 2 - Votants : 17
Secrétaire de séance : Nicolas LE GROS
Ouverture de la séance : quorum atteint avec 15 conseillers municipaux présents

---

A la suite de la cession d'une parcelle d'environ 20 ares sur l'espace dédié à l'éco-pâturage situé rue Léonard de Vinci, il a été décidé de déplacer cette activité. En effet, la surface restante, d'environ 14 ares, n'était plus suffisante pour maintenir l'éco-pâturage sur place.

La nouvelle emprise intègre une partie de l'ancienne parcelle, complétée par une portion autour du gymnase. Cette nouvelle surface représente environ 23 ares.

Afin de mettre en place cette activité, la Commune fait appel à M. Victor DELATTRE, berger.

Il convient de formaliser les obligations réciproques des parties par une convention

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la convention d'occupation précaire, ci-annexée,**
- **AUTORISE M. le Maire ou son représentant à la signer.**

PLUNERET, le 5 mars 2026
Le Maire,
Franck VALLEIN